



PROFIL D'ENSEIGNEMENT
SPECIALISATION EN ORTHOPÉDAGOGIE
ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017

1. Wallonie-Bruxelles Enseignement et ses valeurs

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

DÉMOCRATIE

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

OUVERTURE & DÉMARCHÉ SCIENTIFIQUE

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.

Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

RESPECT & NEUTRALITÉ

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

ÉMANCIPATION SOCIALE

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine.

Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

2. Haute École de Bruxelles : nos valeurs et objectifs

NOS VALEURS

La HEB est une école organisée par la Communauté française et se caractérise par la neutralité de son enseignement, conformément au Décret du 31 mars 1994, modifié le 17 décembre 2003. La HEB organisée par la Communauté française constitue un service public.

La HEB défend les principes fondamentaux et les valeurs de la démocratie et des Droits de l'Homme. La HEB est accessible à tous sans distinction de sexe, d'origine, de culture, de convictions politiques, religieuses ou philosophiques et forme ses étudiants à la neutralité.

La HEB prépare les étudiants à leur rôle de citoyens responsables contribuant au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire.

NOS OBJECTIFS

La HEB s'efforce de mettre sur le marché du travail des spécialistes rapidement autonomes, capables de s'insérer efficacement dans leur milieu professionnel et de prendre en charge leur développement personnel continu ainsi que celui des personnes dont ils sont responsables.

La HEB a pour objectif de promouvoir l'autonomie et l'épanouissement des étudiants. Elle les forme à l'autonomie intellectuelle, notamment en encourageant leur accès aux moyens d'information modernes disponibles. Elle les prépare aux exigences et à la complexité de la réalité du monde socio-économique en développant, tant via le contenu des enseignements que par les autres activités organisées, leur curiosité scientifique, artistique, philosophique et politique, ainsi que leur esprit critique.

La HEB donne ainsi accès à de nombreux outils de connaissance tels que ses bibliothèques, Internet, laboratoires, diverses banques de données, etc. Elle privilégie également les contacts extérieurs et est membre du Pôle Universitaire Européen de Bruxelles Wallonie.

Les formations offertes par la HEB sont garanties au plus haut niveau et doivent permettre aux étudiants de jouer un rôle actif dans tous les aspects de leur vie future.

La formation générale, jointe à une approche plus pratique en prise directe avec la réalité d'aujourd'hui, est inscrite dans les différents programmes d'activités d'études (type court et type long). Formation générale, spécialisation de haut niveau et à orientation professionnelle ont été mises en œuvre grâce aux stages obligatoires en milieu professionnel, à la recherche appliquée et à une collaboration directe avec les milieux professionnels.

Une fois leur curiosité et leurs compétences développées, les étudiants seront par ailleurs encouragés à maintenir ces compétences en adéquation avec le monde professionnel, dans le contexte de formation tout au long de la vie. Dans le cadre de la HEB, ils peuvent avoir accès à des spécialisations, suivre des formations continues par le biais de l'Institut de Formation en Cours de Carrière (IFC) et l'Association pour la Promotion de la

Formation en Cours de Carrière (FCC) auxquels la Catégorie Pédagogique fait offre de formations ou être associés, par les enseignants-chercheurs de cette même catégorie, à des recherches-actions pour l'innovation pédagogique.

La HEB incite également les étudiants à la mobilité et aux collaborations diverses, puisqu'elle inscrit ses enseignements dans une perspective d'ouverture scientifique, artistique, professionnelle et culturelle. Elle respecte les prescrits du Système de Transfert de Crédits Européens (ECTS) dans le cadre des échanges internationaux et délivre à chaque étudiant un supplément au diplôme qui devra faciliter son intégration dans le monde professionnel international.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA CATÉGORIE PÉDAGOGIQUE et DE LA SPECIALISATION EN ORTHOPÉDAGOGIE

Les principaux objectifs de la catégorie pédagogique de la HEB sont les suivants :

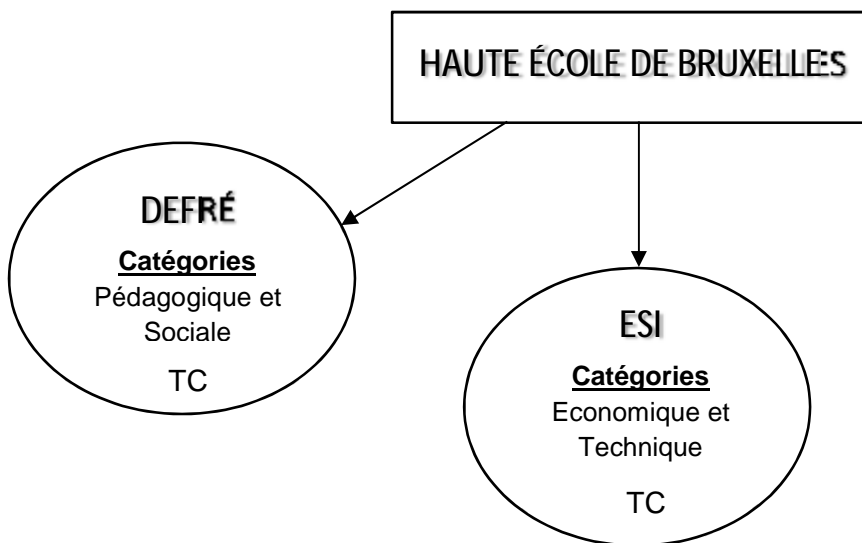
- former un public motivé par l'action pédagogique et éducative en lien avec le terrain que par une démarche essentiellement théorique ;
- associer étroitement la théorie et la pratique en dispensant une formation théorique, toujours articulée avec une mise en situation réelle ;
- former, à un haut niveau, des professionnels capables à la fois d'exercer au mieux leur futur métier et de mener en permanence une réflexion sur leurs propres pratiques et démarches.

Pour ce faire, le corps enseignant est composé majoritairement d'universitaires (de niveau Master ou disposant d'un doctorat), dont une partie ayant si possible un passé professionnel dans l'enseignement maternel, primaire, secondaire de l'enseignement spécialisé ou dans l'encadrement psycho-éducatif. Pour rencontrer la spécificité de cette voie de formation, dans certains cas, les enseignants exercent leur fonction à titre accessoire, afin de garder un ancrage dans la pratique qu'ils peuvent ainsi transmettre aux étudiants.

La formation visant à l'efficacité opérationnelle immédiate sur le terrain du futur travailleur, la pédagogie accorde une large place au contact avec la réalité de terrain. Les stages pratiques en milieu professionnel constituent donc un élément essentiel des programmes.

Actuellement, la formation des futurs enseignants et éducateurs spécialisés s'inscrit dans le niveau 6 du cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie (CEC). L'actuelle note d'orientation présentée par le Ministre Marcourt et réorganisant la formation initiale des enseignants suggère de maîtriser cette formation et donc de l'intégrer au niveau 7, comme c'est le cas dans la toute grande majorité des pays européens.

3. Haute École de Bruxelles : offre de formations



DEFRE Catégorie Pédagogique (type court Niveau 6) :

Bachelier – Instituteur(trice) préscolaire

Bachelier – Instituteur(trice) primaire

Bachelier – Agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur :

Sous-sections Normales :

- Français-Français langue étrangère
- Français-Morale
- Mathématiques
- Sciences Économiques et Sciences Économiques Appliquées
- Langues Germaniques : Néerlandais-Anglais
- Sciences : Biologie, Chimie, Physique
- Sciences Humaines : Histoire, Géographie, Sciences Sociales

Sous-section Normale Technique Moyenne

- Économie Familiale et Sociale

Bachelier – Éducateur(trice) Spécialisé(e) en Accompagnement Psycho-Éducatif

Spécialisation en Orthopédagogie

Spécialisation en Intégration des Technologies Nouvelles au Service de l'Enseignement

DEFRE Catégorie Sociale (type court Niveau 6) :

Spécialisation en Sciences et Techniques du Jeu

ESI Catégorie Économique (type court Niveau 6) :

Bachelier en « Informatique de Gestion »

ESI Catégorie Technique (type court Niveau 6) :

Bachelier en Informatique et Systèmes – finalité Informatique Industrielle

Bachelier en Informatique et Systèmes – finalité Réseaux et Télécommunications

Spécialisation en Sécurité des Réseaux et des Systèmes Informatiques

ISTI Catégorie Traduction-Interprétation (type long Niveaux 6 et 7) :

Bachelier en Traduction et Interprétation (1^{er} cycle)

Master en Traduction (2^e cycle)

- option Traduction Multidisciplinaire
- option Traduction et Industries de la Langue
- option Traduction Littéraire
- option Traduction ès Relations Internationales

Master en Interprétation (2^e cycle)

4. Référentiel de compétences de l'enseignant

NOTE LIMINAIRE

Pour «préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation »¹, la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous.

Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7 (niveau à atteindre dans le cadre de la future réforme)². Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.

L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Communauté Française et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Communauté Française, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : Décrets « Missions », « Socles de compétences », « Compétences terminales » ...

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue.

La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

¹ Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009

² Comme tous les bacheliers, la formation actuelle s'inscrit au niveau 6.

4. Référentiel de compétences du spécialiste en orthopédagogie

1. Développer la maîtrise des repères liés aux différents troubles, déficiences, handicaps et leur impact sur la personne.

- Intégrer les approches culturelles et historiques du handicap pour situer sa pratique.
- Connaître l'organisation et les ressources institutionnelles
- Maîtriser les connaissances relatives aux déficiences, troubles et handicaps
- Identifier les implications, en termes d'obstacles et de ressources de ces déficiences, troubles et handicaps dans les différents aspects du développement de la personne et de l'environnement

2. Atteindre une expertise dans les contenus et dans les méthodologies spécifiques à la profession

- Observer, analyser, intervenir, évaluer, rétro agir dans la formation et dans la profession
- Maîtriser et utiliser les connaissances scientifiques actualisées visant autodétermination, responsabilisation et citoyenneté
- Maîtriser et utiliser des méthodologies et techniques dans les champs de l'apprentissage auprès des enfants, adolescents, adultes en difficulté
- Développer une attitude réflexive en alliant théorie et pratique

3. Créer et/ou développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et partage d'expériences, où chacun se sent accepté dans ses différences.

- Stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences
- Identifier et analyser le réseau social et familial
- Exploiter les caractéristiques du milieu de vie
- Favoriser les interactions sociales en employant diverses techniques
- Sensibiliser et former à l'acceptation des différences

4. Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec le bénéficiaire, la famille et les autres milieux de vie

- Utiliser conjointement matériels, techniques et méthodologies d'apprentissage pour une intervention cohérente
- Identifier, comprendre, et s'appuyer sur les réseaux socio-éducatifs
- Se positionner en tant que partenaire au sein de l'équipe sur base de son identité personnelle et professionnelle

5. Agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.

- Inscrire ses interventions dans les limites de son champ d'action
- Discerner les valeurs en jeu dans tout contexte d'interventions
- Respecter les aspects confidentiels de la profession
- Posséder un aperçu global du cadre législatif en vigueur
- Identifier ses ressources personnelles et ses biais perceptuels

6. Entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs et oser innover.

- Porter un regard critique vis-à-vis de l'ensemble des savoirs scientifiques et pratiques
- Maîtriser et s'adapter aux évolutions liées au métier
- S'engager dans une pratique de recherche-action
- Construire, mettre en œuvre et évaluer des pratiques innovantes

7. Communiquer de manière adaptée dans les divers contextes liés à la profession

- Se présenter et expliciter sa fonction
- Expliciter son projet d'action, sa réalisation, ses résultats
- Partager le fruit de ses recherches et son travail.
- Maîtriser et utiliser différents modes de communication verbal et non verbal
- Adapter sa communication en fonction des interlocuteurs

8. Concevoir, conceptualiser, mettre en œuvre et valider un plan d'intervention individualisé incluant la personne et respectant son projet de vie

- Élaborer un plan d'intervention individualisé
- Évaluer, ajuster son action et actualiser le plan en conséquence
- Synthétiser toutes les informations concernant le plan d'intervention, le bénéficiaire et son environnement
- Valider le plan d'intervention avec la personne, sa famille, son environnement
- Amener progressivement le bénéficiaire à être acteur de son projet

5. Acquis d'apprentissage terminaux

Bachelier – spécialiste en orthopédagogie

Le spécialiste en orthopédagogie est un professionnel travaillant sur le terrain auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap ou qui apprennent différemment. Après une observation rigoureuse de la personne,

- il identifie les difficultés de celle-ci.

- il collabore activement avec la personne, sa famille et l'équipe pluridisciplinaire,
- il propose des outils, stratégies et/ ou méthodologies afin d'aider la personne dans ses apprentissages. Il évalue ses outils et les modifie en cas de besoin. Il évalue la progression de la personne.

Après une *analyse* des compétences, des besoins et du contexte dans lequel évolue la personne, le spécialiste en orthopédagogie

- *accompagne* l'ensemble des partenaires (famille, entourage, équipe éducative, paramédicale ...) y compris la personne en situation de besoins,
- *élabore, soutient* la mise en place et *évalue* les outils, stratégies, méthodologies, projets qu'il propose à l'équipe pluridisciplinaire

6. Identification des Unités d'enseignement (UE)

Article 77³ - Chaque unité d'enseignement au sein d'un programme d'études comprend une ou plusieurs activités d'apprentissage. Une unité se caractérise par les éléments suivants :

- 1° son identification, son intitulé particulier, sa discipline ;
- 2° le nombre de crédits associés ;
- 3° sa contribution au profil d'enseignement du programme, ainsi que les acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation ;
- 4° la description des objectifs, du contenu et des sources, références et supports éventuels, avec l'indication de ceux qui sont indispensables pour acquérir les compétences requises ;
- 5° le cycle et niveau du cadre francophone des certifications auxquels il se rattache et, si c'est pertinent, la position chronologique dans le programme du cycle ;
- 6° son caractère obligatoire ou au choix individuel de l'étudiant au sein du programme ou des options ;
- 7° la liste des unités d'enseignement prérequis ou corequis au sein du programme et si d'autres connaissances et compétences particulières préalables sont requises ;
- 8° les coordonnées du service du ou des enseignants responsables de son organisation et de son évaluation;
- 9° son organisation, notamment le volume horaire, l'implantation et la période de l'année académique;
- 10° la description des diverses activités d'apprentissage qui la composent, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en œuvre ;
- 11° le mode d'évaluation et, s'il échet, la pondération relative des diverses activités d'apprentissage ;
- 12° la ou les langues d'enseignement et d'évaluation.

Au sein d'un programme d'études, l'évaluation d'une unité d'enseignement peut faire l'objet d'une pondération à des fins de délibération par le jury lors du calcul de la moyenne visée à l'Article 139. - et à l'Article 140 - Cette pondération est également indiquée. À défaut, l'évaluation de chaque unité d'enseignement y intervient pour un poids égal.

³ « Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études »

Q1, UE C1 (5ECTS) FORMATION INTERSPECIALISATIONS	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE INTERSPECIALISATIONS : Introduction à des questions spécifiques en matière d'éducation et aux outils de la recherche
<ul style="list-style-type: none"> • UE Interspécialisations organisée en début d'année : conditions de l'interdisciplinarité et de la coopération entre acteurs du monde éducatif • Groupes d'accompagnement • Confection du portfolio : recueil d'infos personnelles 	Questions d'éthique et de déontologie
	Législation et organisation des systèmes éducatifs
	Psychologie et méthodologie des apprentissages : généralités et différenciation
	Communication corporelle et non verbale
	Intelligence en questions
	Education et ressources aux Tice et multimédias adaptés
	Outils et méthodologie de la recherche scientifique
	Portfolio et dossier professionnel

Q1, UE S1 (5 ECTS) FORMATION SPECIALISEE ORTHO	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE SPECIALISEES : Introduction à des questions générales propres à l'orthopédagogie
<ul style="list-style-type: none"> • UE organisée en tout début d'année académique • Confection du portfolio : poursuite du recueil d'infos personnelles • Groupes d'accompagnement 	Regards croisés sur le polyhandicap :
	Sociologie du handicap et des personnes à besoins spécifiques : contexte sociétal et familial
	Aspects historiques du handicap et des personnes à besoins spécifiques
	Ressources et des procédures d'accompagnement des personnes à besoins spécifiques
	Aspects cliniques de la prise en charge de l'enfant à la personne vieillissante
	Construction et évaluation de grilles d'analyse
	Techniques spécifiques de communication corporelle et non verbale
	Médiation
Méthodologie des apprentissages de base	
Q1, UE S2 (10 ECTS) FORMATION SPECIALISEE ORTHO	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE SPECIALISEE : Introduction à des problématiques spécifiques à l'orthopédagogie
<ul style="list-style-type: none"> • UE organisée en tout début d'année académique • Confection du portfolio : poursuite du recueil d'infos personnelles • Groupes d'accompagnement • Evaluation et validation de l'UE: Tous les collègues (groupes d'évaluation)	Déficience mentale
	Déficience motrice
	Déficience sensorielle
	Enfants malades
	Troubles des apprentissages ⁴

⁴ Quatre champs, à savoir : dysphasie, la dyslexie-dysorthographe, la dyspraxie et la dyscalculie

	Troubles oppositionnels
	Troubles de l'attention
	Troubles du spectre autistique
	Psychopathologie
	Neuropsychologie ⁵
	Psychomotricité adaptée aux troubles des apprentissages linguistique:
	Psychomotricité adaptée aux troubles des apprentissages logicomathématiques:

Q1 & Q2, UE AIP1 (10 ECTS) FORMATION PERSONNALISEE	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE SPECIALISEE : Approfondissement de problématiques spécifiques à l'orthopédagogie
<ul style="list-style-type: none"> Choix de spécialisation personnalisée : à concurrence du volume global d'heures de 240h sur l'ensemble proposé /ects en lien avec l'AIP Personnalisation de la formation : vivre dans le cadre de sa propre formation une adaptation du système à ses besoins spécifiques de formation Confection du portfolio : Poursuite du recueil d'infos personnelles Groupes d'accompagnement 	Déficience mentale et méthodologies adaptées
	Déficience motrice et méthodologies adaptées
	Déficience sensorielle et méthodologies adaptées
	Enfants malades et méthodologies adaptées
	Troubles oppositionnels et méthodologies adaptées
	Troubles de l'attention et méthodologies adaptées
	Troubles du spectre autistique et méthodologies adaptées
	Troubles des apprentissages et méthodologie adaptées ⁶
	<i>Dyslexie - Dysorthographe</i>
	<i>Dyscalculie</i>
	<i>Dyspraxie</i>
	<i>Dysphasie</i>
	<i>Problématique des hauts potentiels</i>
<i>Techniques de détente</i>	
Initiation à la langue des signes	
Ortholudo	

Article à caractère scientifique (15 ECTS)	Travail de fin d'études
	Accompagnement personnalisé de projet de travail de fin d'études
	Formation personnelle
	Séminaires, journées interdisciplinaires, voyage d'études:
Q2, UE AIP3 (15 ECTS) FORMATION PERSONNALISEE	ACTIVITES D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE : PRATIQUE PROFESSIONNALISANTE & PROJET DE RECHERCHE
<ul style="list-style-type: none"> <i>Expérience professionnelle orthopédagogique: Contexte scolaire ou éducatif</i> <i>Expérience de terrain</i> <i>Analyse de besoin</i> <i>Développement d'outils d'analyse ou d'apprentissage</i> développement de l'interdisciplinarité entre formateurs 	Stages
	Séminaire personnalisé de suivi de stage
	Formation personnelle

⁵ Y compris la dimension des neurosciences

⁶ A la fois des dimensions scolaires, de communication et d'autonomie